

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS
Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 DASCO 49 Subvention (9.500 euros) et convention de partenariat et de mise à disposition de locaux avec l'association Planète Sciences pour l'opération « Espace dans ma ville 2020 ».

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Projet Educatif Territorial Parisien signé le 1^{er} septembre 2016 ;

Vu l'appel à candidature lancé par le Centre National d'Etudes Spatiales : Espace dans ma ville 2020 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020 , par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux du Pôle des enjeux Éducatifs Contemporains (25 rue de Reuilly 75 012 Paris) avec l'association Planète Sciences 16, place Jacques Brel à Ris-Orangis (91 130) et de lui attribuer une subvention de 9.500 euros ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE au nom de la 6e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 9.500 euros est attribuée à l'association Planète Sciences (91 130 Ris-Orangis) (8384 – 2020_08077).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention de partenariat et de mise à disposition de locaux avec l'association Planète Sciences (16, place Jacques Brel à Ris-Orangis 91 130).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 288, chapitre 932, nature 65748, du budget de fonctionnement de l'année 2020 de la Ville de Paris et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO